

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

*application utilisation des outils de modélisation logiciel*

### CATALOGUES DES FORMATIONS 2024

**TARIF 2 JOURS 14H** 1100 euros HT | par stagiaire

**DATES DES FORMATIONS** nous contacter

**DELAIS D'ACCES A LA FORMATION** | 3 jours ouvrables

ou 4 semaines si prise en charge par un OPCO + CFP

**LIEUX** inter-entreprise | dans nos locaux à DIEPPE

**LIEUX** intra-entreprise | personnalisable sur devis

**LIEUX ET CONDITIONS D'ACCUEIL PSH** sont adaptés

**individuellement pour toutes nos formations** ♥ référent

**handicap = helene de oliveira** ♥

### PUBLIC CONCERNÉ

Equipe de maîtrise d'œuvre | Equipe directive | Equipe de projeteurs des bâtiments et des travaux publics.

### NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES PRE-REQUIS

**POUR SUIVRE LA FORMATION** Avoir des connaissances d'environnement informatique et des compétences métier en dessin de la construction. Avoir déjà utiliser REVIT. **QCM AVANT ENTREE EN FORMATION**

### OBJECTIF DE L'ACTION

Acquérir des connaissances d'outils du logiciel essentielles pour bâtir tout en informant une modélisation de données d'un ouvrage de maîtrise d'œuvre (BIM) destinés aux métiers de l'architecture.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES et TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT | copie support de cours remis

La méthode d'enseignement se structure sur la base d'un exposé théorique thématique avec croquis de démonstration à l'appui. Pour la réussite de votre formation nous utiliserons comme support de communication pour animer la formation un poste informatique relié à un vidéoprojecteur. La formation est animée et encadrée par un formateur Architecte ayant une expérience professionnelle de terrain.

### SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Feuilles d'émergence signées par demi-journée par les stagiaires et contresigné par le formateur.

### APPRÉCIATION DES RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES ACTIONS

Les moyens utilisés, pour la vérification et validation des acquis enseignés, sont une mise en situation circonstancielle d'études de cas pratiques. **TEST DE CONNAISSANCE DE FIN DE FORMATION**

### EVALUATION ET SATISFACTION

Le formateur renseigne une fiche d'évaluation concernant le stagiaire qui complète également un questionnaire de qualité et de satisfaction de l'enseignement reçu.

### A L'ISSU DE LA FORMATION

Le bénéficiaire est capable de préparer la maquette numérique de sous la perspective du management de projet et de l'orienter vers l'exploitation des données.

### LA MAQUETTE NUMÉRIQUE ISOLEE ET INTEGREE | STRATEGIES

la coordination de la maquette numérique isolée. Mise en place de directives de modélisation entre maquettes métiers liées. La modélisation métiers dans une seule et unique maquette numérique dite « intégrée ». Directives de modélisation et stratégies.

### LES REGLES DE L'EQUIPE BIM ET DU COMITÉ DE PILOTAGE BIM / MÉTIERS

description détaillée des règles de modélisation, mise en place de didacticiels interne à l'équipe BIM métier et indication des règles dans la convention BIM avec les interlocuteurs extérieurs. Le comité de pilotage BIM.

### SENSIBILISATION AU CONTENU DE LA CONVENTION BIM EN CORRELATION AVEC LA STRUCTURATION DE LA MAQUETTE NUMÉRIQUE

description de la méthode de retranscription de données visuelles versus textuelles.

### CONTROLE DES PROCESSUS BIM POUR AMÉLIORER LA CONCEPTION ET L'EXPLOITATION DES PROJETS

identification des méthodes et implémentation écrite des procédés

### OPTIONS DE CONFIGURATION D'EXPORTATION ET LA NOTION DE INTÉROPÉRABILITÉ.

identification des paramètres d'export et mise en place d'un langage d'échange entre la pluralité des acteurs.

### DE LA MAQUETTE NUMÉRIQUE VERS LES LOGICIELS DE VISIONNAGE BIM.

identification de la finalité de la modélisation et de l'intégration des données en accord avec le visionnage des utilisateurs BIM.

### DE LA MODÉLISATION AU RENSEIGNEMENT DE DONNÉES VERS LA GESTION DE MAINTENANCE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR / GMAO

ligne directive de conduite de la maquette pour les besoins de maintenance.

### L'ONGLET ANALYSE ET À LA PLANIFICATION 4D.

sensibilisation à la planification 4D, XD.  
vers une continuité de la maquette évolutive.

INBAWL | société d'architecte et d'urbanisme | SAS

INNOVATIVE BUILDING ART WITHOUT LIMITS EST UNE SOCIETE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DE HAUTE NORMANDIE | CAPITAL SOCIAL > 1000 € | NUMERO SIREN 831704721 RCS DIEPPE | CODE APE / NAF 7111Z | TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR53831704721 ASSURANCE DÉCENNALE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS > MAF IDENTIFICATION 2639/y/112 POLICE 164499/B | INBAWL FORMS | ORGANISME FORMATION NUMERO D'ENREGISTREMENT EN DATE DU 11 01 2019 | DÉCLARATION D'ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE N° 28760585476 AUPRÈS DU PRÉFET DE RÉGION DE NORMANDIE | IDDD 0073740 QUALIOP1 CERTIFICAT B03851 ACREDITATION N°5-0616 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR au titre des catégories suivantes > actions de formation | centre habilité ICDL NUMERO 051760 DOCUMENT MAJ 02 JANVIER 2024

siège social | SIRET 831 704 721 00016 | 1 quai de l'Avenir 76200 DIEPPE

toutes les pièces écrites et graphiques produites par INBAWL ne permettent pas de réaliser les travaux | art.L111-1 | ce document ainsi que tous documents qui lui seraient joints sont strictement confidentiels et ne peuvent être communiqués à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de l'Architecte gérant et fondateur de la société INBAWL. La profession d'Architecte est une profession assermentée et réglementée soumise aux dispositions de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture et ses décrets d'application, en particulier le décret n° 80-217 du 20 mars 1980 portant sur le code des devoirs professionnels des architectes | article 78 de la Loi CAP | obligation légale d'affichage réglementaire du nom de la société et de l'Architecte auteur du projet sur la construction et sur l'autorisation d'urbanisme sur le terrain.....PAGES 26 | PGS 53